



Sensibilisation prévention du bruit

Article 6 de l'arrêté n° 8015-T du 2 décembre 1991 relatif à la protection des travailleurs contre le bruit

Public Concerné :

- Personnel exposé au bruit

Objectifs :

- Connaître les effets du bruit pour la santé
- Savoir s'en protéger



Contenu de la formation (2 heures) :

- Présentation du phénomène
- Effets sur l'homme
- Seuils ou limites d'exposition réglementaire
- Mesures de prévention et moyens de protection
- Présentation de sonomètre et mesures indicatives

Méthodes pédagogique :

Théorie : exposé – débats.

Pratique : présentation de matériel

Budget :

31 500 CFP HT pour un groupe de maximum 10 stagiaires en session intra-entreprise

